



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 87261

Texte de la question

Mme Valérie Rabault attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la sélection et de la réduction des capacités d'accueil à l'université. En effet, en cette période d'inscription à l'université, plusieurs étudiants tarn-et-garonnais, ayant validé une licence, ont postulé pour un master dans plusieurs universités de Midi-Pyrénées : certaines ont rejeté leur demande, d'autres ne donneront une réponse définitive que le 25 août, soit quelques jours avant la rentrée. En cas de réponse négative de ces dernières, ces étudiants se retrouveraient à la rentrée « sans rien », ne pouvant même pas redoubler leur année de licence lorsque cette dernière a été obtenue avec mention. Dès lors elle souhaite savoir quels sont les recours possibles pour permettre à ces étudiants de poursuivre sereinement leur cursus. Elle souhaite également connaître le nombre de places disponibles dans les universités de Midi-Pyrénées, en master MEEF qui fait partie du cursus pour devenir professeur des écoles. Il lui paraîtrait souhaitable que le nombre de places en master MEEF ait augmenté en France, afin d'atteindre l'objectif du Président de la République de créations de 60 000 postes dans l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rabault](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87261

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6276

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)